

Mini guide touristique des 60 km de marche de l'Oise



Dans ces quelques pages, les randonneurs curieux trouveront des informations sur les lieux traversés pendant ces deux jours de randonnée pédestre. Cette partie concerne le **marathon des trois forêts** (respectivement forêt de **Chantilly**, forêt de **Pontarmé** et forêt d'**Halatte**).

Second jour : 1^{ère} étape : Chantilly - Senlis



Le rendez-vous est situé en face de la gare de **Chantilly**. Le parcours de 21 km a été balisé par les animateurs de l'ARNV. Vous pouvez donc aller à votre rythme en toute tranquillité. Un conseil, consultez les horaires des ravitaillements, puis suivez le fléchage et bonne randonnée ! Des navettes peuvent vous transporter de **Nogent** à **Chantilly**. **Attention** : réservation à l'inscription obligatoire !



Passez le long des « Grandes Ecuries », construites pour abriter les 180 chevaux de Louis Henri IV de Bourbon Condé (1692-1740). Un château pour des chevaux ? Louis qui croyait en la métempsychose, pensait se réincarner en cheval...



Voici le célèbre château de **Chantilly**. Louis II de Bourbon Condé (1621-1686), dit « le Grand Condé » en a fait un lieu de fêtes mémorables, avec Le Nôtre pour les jardins et Vatel pour la cuisine. Le château est aujourd'hui propriété de l'Institut de France (réunion des académies).



Suivez maintenant le GR 11 qui permet de découvrir le riche patrimoine artistique et paysager des environs de **Paris**. Vues sur le parc et la maison de Sylvie.



Étangs de Commelle : creusés dans le lit de la Thève par les moines de l'abbaye de Chaalis au XIII^{ème} siècle pour la pisciculture, ces étangs sont maintenant un lieu de promenade qui attire de nombreux marcheurs et observateurs d'oiseaux. (Le « château de la Reine Blanche », situé à l'extrémité ouest des étangs n'est pas visible depuis notre chemin).

Premier ravitaillement : Dans le village de **Montgrésin**. **Attention à la circulation !**



Le chemin continue dans la forêt jusqu'au château de **Pontarmé**. Mini-château fort, construit au XII^{ème} siècle et témoin des nombreuses petites places fortes qui abritèrent les habitants de la région pendant le Moyen âge.



Sur votre gauche, de l'autre côté de la route, vous apercevez un petit calvaire. Rejoignez le en traversant la D1017 en utilisant passage pour piétons. **Soyez prudents !**

Second ravitaillement : Près du village de **Thiers-sur-Thève**,



Le chemin longe maintenant la Thève, un petit affluent de l'Oise. Vous verrez peut-être dans l'eau des fagots d'osier. Les jeunes branches de saules coupées sont immergées pour que la végétation redémarre. Il est alors plus facile d'en retirer l'écorce. Les brins écorcés sont ensuite séchés à l'air et au soleil puis stockés au sec. On les remet à tremper un ou deux jours avant leur utilisation en vannerie pour les assouplir.



L'environnement change rapidement car vous arrivez dans une zone de sables tertiaires qui affleurent dans cette partie du massif forestier. La « mer de sable » d'**Ermenonville** n'est pas loin ! Il faut maintenant gravir la « butte aux gendarmes », point culminant de cette forêt (103m). Elle devrait son nom aux « gens d'armes » des princes de **Condé** qui venaient s'entraîner ici...



Au sommet de la butte, suivez le balisage vers le carrefour du « Poteau Neuf », puis la maison forestière de la Muette. En sortant de la forêt, allez jusqu'au rond-point et prenez le passage pour piétons pour traverser la D1017. **Soyez prudents !**

Le chemin longe maintenant le parc des lycées **Hugues Capet** et **Amiot d'Inville** et atteint la salle de sport de l'avenue des chevreuils. **Félicitations**, vous avez parcouru 21 km !

C'est l'heure de la pause.

Depuis cet endroit, un service de navettes est organisé pour vous ramener à la gare de **Chantilly** ou à la mairie de **Nogent-sur-Oise**.

Attention : réservation obligatoire à l'inscription des 60 km.

Références Internet :

L'histoire de chaque commune est détaillée sur wikipedia (<https://fr.wikipedia.org/wiki/>)

Le château de **Chantilly** : <http://www.domainedechantilly.com>

La ville de **Senlis** : <http://www.ville-senlis.fr/Decouvrir-Senlis/Patrimoine-Histoire/Senlis-son-histoire>